

Grève à la rédaction de *Témoignage Chrétien*

La rédaction de *Témoignage Chrétien* est entrée en grève, ce lundi 19 janvier, pour alerter les actionnaires et réclamer aux administrateurs des mesures concrètes pour sortir de l'état de paralysie dans laquelle elle est maintenue par la direction, dont l'autorité est contestée. En lutte pour son indépendance depuis plusieurs semaines, la rédaction se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité totale de travailler, car elle est :

- **Privée de journalistes** : depuis le 10 janvier, seuls deux journalistes en CDI restent en activité (sur cinq postes) du fait de la mise à pied de son doyen Philippe Clanché, quatorze ans d'ancienneté, qui a suivi l'éviction de son rédacteur en chef, Jean-Michel Dumay, en décembre, et le non remplacement du poste de journaliste politique vacant depuis neuf mois.
- **Privée de rédaction en chef** : depuis le 2 décembre, la direction n'a procédé à aucune démarche pour remplacer le rédacteur en chef qui avait été placé à cette date en arrêt maladie avant d'être mis à pied le 8 et licencié le 22.
- **Privée de directives** : depuis le 2 décembre, la direction n'a organisé aucune réunion de travail concernant le contenu et la sortie du supplément mensuel et, depuis le 6 janvier, elle n'a donné aucune consigne concernant les lettres hebdomadaires.
- **Privée de site Internet** : depuis le 26 décembre, les journalistes sont empêchés d'accéder à l'administration du site www.temoignagechretien.fr pour pouvoir mettre à jour le site et informer les lecteurs.
- **Concurrencée par des bénévoles ou d'autres prestataires** : le 15 janvier, la direction a décidé de sortir malgré tout une lettre hebdomadaire en recourant à des personnes extérieures à l'entreprise, « dans le dos » des journalistes salariés.

L'Association des journalistes et salariés de Témoignage chrétien (AJSTC), qui regroupe les salariés sous contrat de TC, les pigistes et les collaborateurs réguliers du titre, demande: le départ des deux co-directeurs en place – Bernard Stephan et Jean-Pierre Mignard –, la réintégration de son rédacteur en chef Jean-Michel Dumay, le maintien de Philippe Clanché dans ses fonctions et le rétablissement de la rédaction et du réseau de pigistes tel qu'ils étaient organisés avant la crise.

Elle rappelle que le journal *Témoignage chrétien* est une société anonyme qui doit respecter les règles légales et le code du travail, et un « journal d'information politique et générale » tel que défini par la commission paritaire.

La rédaction est soutenue par le Syndicat national des journalistes (SNJ) et par la cinquantaine de signataires de l'appel « Pour que vive *Témoignage Chrétien* publié par le site *Rue 89* (voir lien ci-dessous)

L'Association des journalistes et salariés de Témoignage chrétien (Ajstc)

Contact Ajstc : +33 6 72 07 07 30. jeanmicheldumay@gmail.com

Pour en savoir plus :

- notre texte « sauver l'âme d'un titre », disponible sur le site participatif Médiapart

(<http://blogs.mediapart.fr/blog/stephanelavignotteorg/221214/les-journalistes-de-temoignage-chretien-sinsoumettent-legalement-lami-du-president>),

- le texte de soutien d'actuels et anciens collaborateurs, rédacteurs en chef, PDG de TC, sur le site L'Obs/Rue 89 (<http://rue89.nouvelobs.com/2014/12/16/temoignage-chretien-lindependance-medias-est-combat-256597>)

- et notre page Facebook (<https://www.facebook.com/pages/Pour-que-vive-Temoignage-chretien/308150792709269?fref=ts>), sur lequel figure, entre autre, notre lettre à François Hollande dénonçant la mainmise de son ami, l'avocat Jean-Pierre Mignard sur *Témoignage chrétien*